



COMMUNE DE SAINTE-ADRESSE

NOTE DE PRESENTATION BRÈVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et exécutées pour l'année considérée.

A la clôture de l'exercice budgétaire qui intervient au 31 janvier de l'année N + 1, l'ordonnateur (le Maire) établit le compte administratif du budget primitif ainsi que les comptes administratifs correspondant aux éventuels budgets annexes.

Le compte administratif permet ainsi à l'ordonnateur de rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées :

- . Il rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectuées en dépenses (mandats) et en recettes (titres).
- . Il présente les résultats comptables de l'exercice.
- . Il est soumis pour approbation par l'ordonnateur à l'Assemblée Délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le compte administratif 2017 a été voté le 16 avril 2018 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux. Il est exactement conforme au compte de gestion qui retrace l'exécution budgétaire constatée par le trésorier municipal en application du principe de séparation entre l'ordonnateur et le comptable.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des traitements des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

1) Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement des villes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution. Ainsi, ces quatre dernières années, la Dotation Globale de Fonctionnement attribuée à notre commune a suivi l'évolution suivante :

2014 : 1.022.150 €

2015 : 861.085 €

2016 : 708.815 €

2017 : 593.620 €

Il existe trois principaux types de recettes pour une ville :

- Les impôts locaux : 2.750.341 € perçus en 2017, 2.933.700 € prévus pour 2018
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population :

2014 : 619.000 €

2015 : 833.000 €

2016 : 414.000 €

2017 : 387.000 €

La variation constatée sur ces 4 exercices s'explique par le fait qu'une grande partie des recettes de 2015 (429.000 € sur 833.000 €) provenait du remboursement par la CODAH de la mise à disposition du personnel chargé de la collecte des déchets ménagers.

Les Agents concernés ayant été intégrés dans la CODAH au 01.01.2016 ces remboursements ont cessés à partir de cet exercice.

Les recettes de fonctionnement 2017 représentent 6.214.806 €.

2) Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les traitements du personnel municipal, l'entretien et la consommation en fluides des bâtiments communaux, les achats de matières premières et

de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les traitements représentent 52,8 % des dépenses réelles de fonctionnement de la ville.

Les dépenses de fonctionnement 2017 représentent 5.258.064 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes et des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	1.371.224,64 €	Excédent brut reporté	
Dépenses de personnel	2.670.227,37 €	Recettes des services	396.911,45 €
Autres dépenses de gestion courante	822.686,99 €	Impôts et taxes	4.453.126,85 €
Dépenses financières (intérêts des emprunts)	33.445,71 €	Dotations et participations	989.791,34 €
Dépenses exceptionnelles	2.933,09 €	Autres recettes de gestion courante	249.162,78 €
Autres dépenses	155.633 €	Recettes exceptionnelles	6.825,72 €
Dépenses imprévues	0	Recettes financières	24,00 €
Total dépenses réelles	5.056.150,80 €	Autres recettes	118.964,41 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	201.912,77 €	Total recettes réelles	6.214.806,55 €
Virement à la section d'investissement	0	Produits (écritures d'ordre entre sections)	0
Total général	5.258.063,57 €	Total général	6.214.806,55 €

Commentaires concernant les données de ce tableau :

Le résultat de l'exercice 2017 se chiffre donc en fonctionnement à 956.742,98 €. En y rajoutant le montant inscrit en réserve au chapitre R002 correspondant à l'excédent de fonctionnement 2016 qui se chiffrait à 2.700.333,12 €, on obtient le résultat cumulé de clôture qui est donc de 3.657.076,10 €.

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2017 :

Concernant les ménages

- Taxe d'habitation : 7,75 %
- Taxe foncière sur le bâti : 14,36 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 58,85 %

A noter que ces taux sont restés au même niveau depuis 2002.

Le produit de la fiscalité locale s'est élevé à 2.750.341 €

d) Les dotations de l'Etat.

La dotation Globale de Fonctionnement s'est élevée à 593.620 € soit une baisse de 115.195 € par rapport à 2016 (-19,4%)

Elle est en baisse constante depuis 2008 (1.211.560 €) année où elle représentait 19,5 % de nos recettes de fonctionnement (contre 9,55 % en 2017).

II. La section d'investissement

a) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la réalisation du programme de voirie).

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté		Virement de la section de fonctionnement	183.428,15 €
Remboursement du capital des emprunts	313.263,12 €	FCTVA	172.310,26 €
Travaux de bâtiments*	347.431,70 €	Mise en réserves	13.917,46 €
Travaux de voirie	248.968,18 €	Cessions d'immobilisations	
Autres travaux	370.620,07 €	Taxe aménagement	42.213,93 €
Autres dépenses	177.809,59 €	subventions	380.357,71 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	142.732,62 €	Emprunt / Cautions	633 €
/		Produits (écritures d'ordre entre section)	344.645,39 €
Total général	1.600.825,28 €	Total général	1.137.505,90 €

* travaux sur bâtiments

Groupe scolaire Antoine Lagarde - Primaire	39.628,52 €
Maternelle du Manoir	5.112,12 €
Mairie	36.869,44 €
Espace Claude Monet	20.497,87 €
Notre Dame des Flots	135.249,04 €
Espace Sarah Bernhardt	17.345,50 €
Cimetière	16.800 €
Gymnase Tabarly	30.152,52 €
Caillot	3.700 €
Estacade	14.019,84 €
Divers	29.503,91 €

Le résultat de l'exercice pour 2017, en section d'investissement, se chiffre donc à - 463.319,38 € ; il conviendra d'y ajouter le résultat excédentaire de l'exercice 2016 (148.267,74 €) pour obtenir le résultat cumulé de clôture qui se chiffre ainsi à - 315.051,64 €.

c) Les subventions d'investissements obtenues :

- de l'Etat : 72.065,96 €
- du Département : 11.850,00 €
- Autres : 296.441,75 € (Fonds de concours CODAH)

III. Les données synthétiques du Compte Administratif – Récapitulation (tableaux joints)

Recettes et dépenses de fonctionnement :

- Dépenses : 5.258.063,57 €
- Recettes : 6.214.806,55 €

Recettes et dépenses d'investissement :

- Dépenses : 1.600.825,28 € - Résultat excédentaire 2016 :	148.267,74 €
+ Restes à Réaliser:	401.340,05 €
TOTAL :	1.853.897,59 €
- Recettes : 1.137.505,90 €	

b) Principaux ratios

Voir document en pièce jointe (page 1)

c) Etat de la dette

Voir document en pièce jointe (page 2)

d) Garanties d'emprunt accordées par la ville

Voir document en pièce jointe (page 3)

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Sainte-Adresse le 18 avril 2018

Transmis en ~~S~~-Préfecture,
le 26 AVR. 2018
Valérie COQUIN
Attachée Territoriale

Le Maire,



Hubert Dejean de la Bâtie

Compte Administratif 2017

Fonctionnement

Dépenses

011 : charges générales	1.371.224,64 €
012 : charges de personnel	2.670.227,37 €
014 : atténuation de produits	155.633 €
65 : autres charges	822.686,99 €

Total dépenses gestion 5.019.772 €

Recettes

013 : atténuation de charges	118.964,41 €
70 : vente de produits	396.911,45 €
73 : impôts et taxes	4.453.126,85 €
74 : dotations, subv., particip.	989.791,34 €
75 : autres produits	249.162,78 €

Total recettes gestion 6.207.956,83 €

ÉPARGNE DE GESTION : 1.118.184,83 €

66 : intérêts emprunt	33.445,71 €
67 : charges exceptionnelles	2.933,09 €

Total dépenses réelles 5.056.150,80 €

76 : produits financiers	24 €
77 : produits exceptionnels	6.825,72 €

Total recettes réelles 6.214.806,55 €

ÉPARGNE RÉELLE : 1.158.655,75 €

042 : opérations d'ordre	201.912,77 €
--------------------------	--------------

Total dép. fonctionnement : 5.258.063,57 €

Total rec.fonctionnement : 6.214.806,55 €

Résultat exercice : 956.742,98 €

Résultat cumulé : 956.742,98 € + R002 : 2.700.333,12 € : 3.657.076,10 €

Compte Administratif 2017

Investissement

Dépenses

Recettes

16 : remb. capital des emprunts	313.263,12 €	10 : dotation, FCTVA, TA	214.524,19 €
20: immo incorporelles	23.625,74 €	1068 : excédent de fct	183.428,15 €
21 : immo corporelles	65.945,83 €	13 : subventions	380.357,71 €
23 : immo en cours	967.019,95 €	16 emprunts et dettes	633 €
sous-total 20.21.23	1.056.591,52 €	23 : immo en cours	13.917,46 €
204 : subv d'équipement versées	88.238,02 €		
Total dépenses réelles	1.458.092,66 €	Total recettes réelles	792.860,51 €
041 : op. ordre de transfert entre section	142.732,62 €	040 : op. ordre de transfert	201.912,77 €
		041 : op. ordre de transfert	142.732,62 €
Total dépenses ordre	142.732,62 €	Total recette ordre	344.645,39 €
Total dépenses INV	1.600.825,28 €	Total recettes INV	1.137.505,90 €

Résultat exercice : - 463.319,38 €

R001 résultat excédentaire 2016 : 148.267,74 €

Résultat cumulé de clôture : -315.051,64 €

Restes à réaliser dépenses : 401.340,05 €

Total dépenses INV	1.853.897,59 €	Total recettes INV	1.137.505,90 €
--------------------	----------------	--------------------	----------------

Besoin de financement de la section d'investissement : 716.391,69 €

076552	BUDGET GENERAL	2017
--------	----------------	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES et FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	7 627
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	74
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	CODAH

Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab pour la commune (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
fiscal	financier		
7 147 257	10 041 715		1 066

Informations financières - RATIOS		Valeurs communales	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	662 €	923 €
2	Produit des impositions directes / population	360 €	476 €
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	814 €	1 114 €
4	Dépenses d'équipement brut / population	138 €	371 €
5	Encours de dette / population	143 €	907 €
6	DGF / population	77 €	213 €
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	52 %	52 %
8	Dépenses de fonct. et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	86 %	90 %
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonct.	17 %	33 %
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	17 %	81 %

Etat par bénéficiaire du 01/01/2017 au 31/12/2017 - Compte administratif (état constaté)

Régularisation par bénéficiaire	N° Contrat	Année de réalisation	Libellé	Prêteur	Quotité	Régime du prêt	Durée en années	Taux				Périodicité	Date de la première année de remboursement		Date en capital		Annuité payée dans l'exercice		Annuité
								PRV	Index	Marge	Taux actuariel		de l'intérêt	du capital	à l'origine	au 31/12/2017	Intérêts	Capital	
ASSOC HAVRAISE D ACTION ET PR	40	2008	AHAPS	CA	100,0000%	7003948581	15,00	Fixe	Taux fixe à 4,15 %	0,0000%	4,16%	M	25/07/2008	11/08/2008	400 000,00 €	177 746,37 €	8 014,07 €	28 187,41 €	38 201,48 €
ASSOC HAVRAISE D ACTION ET PR															400 000,00 €	177 746,37 €	8 014,07 €	28 187,41 €	38 201,48 €
ESTUAIRE DE LA SEINE	28	2000	construction de 15 logements	CDC	100,0000%	623738	32,00	Préfixé	Livret A + 1,3	1,3000%	2,05%	A	01/07/2001	01/07/2001	461 760,84 €	274 282,22 €	5 989,88 €	17 909,36 €	23 899,28 €
ESTUAIRE DE LA SEINE	27	2000	construction de 15 logements	CDC	100,0000%	623742	32,00	Préfixé	Livret A + 0,8	0,8000%	1,65%	A	01/07/2001	01/07/2001	102 278,05 €	58 883,86 €	974,49 €	3 970,75 €	4 951,24 €
ESTUAIRE DE LA SEINE	30	2004	Programme logements rive droite	CDC	100,0000%	1094704	32,00	Préfixé	Livret A + 1,2	1,2000%	1,95%	A	01/08/2005	01/08/2005	616 050,00 €	370 151,01 €	7 520,37 €	15 970,78 €	23 600,15 €
ESTUAIRE DE LA SEINE	32	2007	opération construction 10 logements	CDC	100,0000%	1056985	32,00	Préfixé	Livret A + 1	1,0000%	1,75%	A	01/01/2008	01/01/2008	590 400,00 €	472 282,61 €	8 570,46 €	17 477,84 €	26 048,30 €
ESTUAIRE DE LA SEINE	37	2006	rue boiseye du bocage JL PESLE	CDC	100,0000%	1056980	32,00	Préfixé	Livret A + 1	1,0000%	1,75%	A	01/06/2007	01/06/2007	1 114 202,00 €	845 463,97 €	15 575,12 €	33 084,07 €	48 459,18 €
ESTUAIRE DE LA SEINE	42	2013	logements rue C. Mécanicien Prigent	CDC	6,2400%	1248324	10,00	Préfixé	Livret A + 0,8	0,8000%	1,35%	A	01/07/2014	01/07/2014	119 290,84 €	70 323,26 €	1 100,30 €	11 180,23 €	12 280,53 €
ESTUAIRE DE LA SEINE	44	2015	réhabilitation parc social	CDC	0,1800%	6993114-M	16,00	Préfixé	Livret A + 0,8	0,8000%	1,35%	A	01/07/2016	01/07/2016	6 810,06 €	5 660,07 €	86,46 €	418,68 €	505,15 €
ESTUAIRE DE LA SEINE	46	2014	réhabilitation logis divers communes	CDC	0,7800%	5062205	16,00	Préfixé	Livret A + 0,8	0,8000%	1,35%	A	01/12/2016	01/12/2016	15 552,78 €	12 701,82 €	184,59 €	860,00 €	1 153,65 €
ESTUAIRE DE LA SEINE															2 928 514,42 €	2 110 064,82 €	30 810,69 €	100 886,79 €	140 797,49 €
SAHLM C.I.F.N DIALOGUE	28	1988	logement 28 rue duquesne	CDC	100,0000%	653388	32,00	Préfixé	Livret A + 0,8	0,8000%	1,65%	A	01/05/1989	01/05/1989	8 883,94 €	4 760,78 €	70,84 €	390,50 €	470,35 €
SAHLM C.I.F.N DIALOGUE	31	2006	rehabilitation de 22 logements	CDC	100,0000%	1058887	16,00	Préfixé	Livret A + 0,85	0,6600%	1,40%	A	01/01/2007	01/01/2007	218 416,00 €	87 286,36 €	1 177,02 €	18 770,23 €	17 853,25 €
SAHLM C.I.F.N DIALOGUE	33	2006	rehabilitation de 12 logements	CDC	100,0000%	1051789	16,00	Préfixé	Livret A + 0,85	0,6500%	1,40%	A	01/01/2007	01/01/2007	111 520,00 €	34 203,84 €	588,23 €	8 520,85 €	9 124,88 €
SAHLM C.I.F.N DIALOGUE	41	2013	rehabilitation logements LOPOFA	CDC	100,0000%	1246274	16,00	Préfixé	Livret A + 0,8	0,8000%	1,35%	A	01/08/2014	01/08/2014	75 000,00 €	58 225,31 €	827,00 €	5 033,07 €	5 860,07 €
SAHLM C.I.F.N DIALOGUE	43	2013	réfection logement Impasse du Cap	CDC	100,0000%	1254542	10,00	Préfixé	Livret A + 0,8	0,8000%	1,35%	A	01/10/2014	01/10/2014	111 000,00 €	83 406,98 €	1 813,10 €	13 769,81 €	15 082,91 €
SAHLM C.I.F.N DIALOGUE	46	2015	réhabilitation logis rue Cdt Charcot	CDC	60,0000%	5073044	36,00	Préfixé	Livret A	0,0000%	0,75%	A	01/01/2016	01/01/2016	2 270 605,20 €	2 211 727,20 €	17 029,54 €	58 679,00 €	75 807,54 €
SAHLM C.I.F.N DIALOGUE	47	2015	réhabilitation logis ilôts Charcot	CDC	60,0000%	5073046	36,00	Préfixé	Livret A	0,0000%	0,75%	A	01/01/2016	01/01/2016	980 401,00 €	585 850,86 €	4 353,01 €	15 080,11 €	19 408,11 €
SAHLM C.I.F.N DIALOGUE															3 377 836,14 €	3 023 062,44 €	28 377,74 €	118 624,37 €	149 902,11 €
SCP HLM PFN	9	1896	construction de 10 logements	CDC	30,6800%	450565	32,00	Préfixé	Livret A + 1,3	1,3000%	2,05%	A	01/11/1987	01/11/1987	212 204,19 €	87 283,42 €	1 981,27 €	8 408,15 €	10 389,42 €
SCP HLM PFN															212 204,19 €	87 283,42 €	1 981,27 €	8 408,15 €	10 389,42 €
SOC ECOM MIXTE IMMOBILIERE NORMA	28	2003	société SEMINOR	CE	100,0000%	215146711426	16,00	Fixe	Taux fixe à 4,7 %	0,0000%	4,70%	A	25/08/2004	25/08/2004	423 789,00 €	71 466,50 €	4 826,87 €	33 346,96 €	38 273,85 €
SOC ECOM MIXTE IMMOBILIERE NORMA															423 789,00 €	71 466,50 €	4 826,87 €	33 346,96 €	38 273,85 €
total															7 342 153,75 €	5 488 635,55 €	80 900,14 €	288 353,70 €	388 443,84 €

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant convert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2017	Taux d'intérêt			Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Amortis de l'exercice		ICMIE de l'exercice
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)				1 092 751,82					319 079,66	38 603,95	4 741,12
1641 Emprunts en euros (total)				1 092 751,82					319 079,66	38 503,95	4 741,12
49	N		A-1	350 614,10	7,25	F	Taux fixe à 3,9 %	3,89	41 096,56	14 688,34	0,00
50	N		A-1	96 031,39	2,8	F	Taux fixe à 3,21 %	3,20	30 017,46	3 687,24	807,98
56	N		A-1	109 608,42	6,75	F	Taux fixe à 3,42 %	3,41	9 638,00	3 982,10	828,74
57	N		A-1	98 217,46	3,75	F	Taux fixe à 2,62 %	2,65	22 206,74	2 878,36	650,47
58	N		A-1	438 080,45	2	F	Taux fixe à 2,36 %	2,36	187 360,47	13 110,69	2 556,95
59	N		A-1	0,00	0	V	Euribor 03 M + 0,85	0,53	28 439,69	76,22	
1643 Emprunts en devises (total)											
16441 Emprunts assortis d'une option de liège sur ligne de trésorerie (total) (9)											
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1671 Avances consolidées du Trésor (total)											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)											
1673 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)											
1676 Dettes envers locataires-équarisseurs (total)											
1678 Autres emprunts et dettes (total)											
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				2 872,32					4 112,62	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)				2 872,32					4 112,62	0,00	0,00
42	N		A-1	2 572,32	0,82	F	Taux fixe à 0 %	0,90	4 112,62	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)											
1687 Autres dettes (total)											
Total général		0,00		1 095 324,14					323 192,26	38 603,95	4 741,12

(9) S'agissent des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritablement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 798.